

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 99)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL118

présenté par
Mme Braun-Pivet, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« été initiée »,

les mots :

« débuté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.